

# LETTRE FLASH N° 125

## APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU 11 DÉCEMBRE 2025

### Le service public de l'ESR n'a pas besoin d'Assises sur le financement des universités mais d'un budget pour assurer ses missions de service public

Le budget du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) vient d'être adopté alors que les discussions sur le budget général se poursuivent. Sauf inflexions importantes, les mesures qui se profilent pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), prolongent la dégradation des conditions de formation et de recherche de ces dernières années. Entre 2017 et 2024 nous avons accueilli 67 550 étudiant·es supplémentaires à l'université à budget constant, c'est-à-dire en dégradant notre taux d'encadrement, notre capacité de recherche et nos dépenses moyennes par étudiant·e. La déclaration inquiétante du ministre de l'Éducation nationale annonçant le durcissement des conditions de délivrance du baccalauréat – premier grade universitaire donnant accès à l'université – ne peut être déconnectée de la situation financière des établissements de l'ESR.

Dans nombre d'établissements, l'offre de formation est réduite et les effectifs des groupes de travaux dirigés (TD) augmentent. Des sites délocalisés sont menacés de fermeture. Les budgets alarmants et mesures austéritaires se multiplient. Certains exemples ont fait l'objet d'[une communication la semaine dernière](#) (Amiens, Angers, Pau, Strasbourg, Haute-Alsace, Paris 1, plusieurs INSPE), mais de nombreux autres établissements sont concernés : budget déficitaire de 45 millions d'euros à Lille, plan d'austérité en cours à Grenoble (aucune création de postes, 60 suppressions de postes de BIATSS prévues pendant 3 ans, prélèvement de la subvention aux laboratoires via des « frais d'infrastructures », baisse des budgets de fonctionnement des UFR, etc.). À Rouen, pour la campagne d'emploi 2026, la suppression de 30 postes est soumise au vote du conseil d'administration (CA). À terme, tous les établissements seront touchés, aucun n'y échappera. Le SNESUP-FSU refuse ces mesures qui détruisent le service public de

l'ESR, il continuera à en faire le bilan et en dénoncer les conséquences.

Dans nombre d'établissements, les frais d'inscription augmentent déjà pour les étudiant·es extra-communautaires. Ces hausses ne sont qu'une étape de plus dans la marchandisation de l'enseignement supérieur et préparent leur extension à tou·tes les étudiant·es. Avec la loi cyniquement nommée « Bienvenue en France », ces étudiant·es avaient vu leurs droits d'inscription en licence et en master multipliés par 16, tandis que déjà plusieurs grandes écoles profitait de l'arrêté ministériel pour augmenter les leurs de 600 euros à plusieurs milliers. Avec le PLF 2026, le gouvernement va jusqu'à proposer – dans la lignée des propositions d'extrême droite – de leur supprimer l'aide personnalisée au logement (APL). Pour le SNESUP-FSU l'accès de toutes et tous aux formations supérieures doit être garanti sans barrage lié aux possibilités financières des étudiant·es. **Le SNESUP-FSU appelle à construire une mobilisation avec les collègues et les étudiant·es pour s'opposer à la politique du gouvernement, du ministère et des directions d'établissements et à imposer une gratuité des droits d'inscription pour toutes et tous. L'enseignement supérieur n'est pas un coût mais un investissement pour l'ensemble de la société.**

La loi LRU permet au ministère de se défausser sur les établissements. Pour leur faire porter la responsabilité des restrictions budgétaires, le ministre compte organiser des assises sur le financement des universités en janvier.

**Le SNESUP-FSU rappelle qu'il manque aujourd'hui 8 milliards d'euros pour l'ESR et qu'il faut autre chose qu'une mascarade pour relever la situation budgétaire des établissements.**

## La recherche publique désossée et vendue à la découpe

De manière brutale et insidieuse, sans concertation ni négociation avec les représentant·es de la communauté scientifique, les attaques contre l'organisation de la recherche publique académique en France se multiplient de tous côtés avec des charges violentes sur les libertés académiques, une mise en péril des statuts et une augmentation de la précarité. Par ailleurs, dans le contexte du départ à la retraite d'une part très importante des personnels de l'ESR d'ici 2030, des campagnes d'emploi dramatiquement et historiquement basses vont conduire, sur plusieurs années cumulées, à la perte de milliers de postes d'enseignant·es-chercheur·ses – alors qu'il conviendrait d'assurer en amont de leur départ le remplacement des collègues afin d'éviter les pertes de savoir et de savoir-faire. C'est ainsi une part essentielle du potentiel de recherche, et pas seulement de formation, qui disparaît ici, de manière d'autant plus dramatique que surnagent prioritairement des «axes stratégiques».

**Le SNESUP-FSU alerte également sur l'inquiétant mouvement de désUMRsation<sup>1</sup> en cours en toute opacité.** Son accroissement brutal et l'absence de respect des instances du CNRS se produisent selon des modalités juridiquement contestables. Le processus de désUMRisation est en effet enclenché sans consultation préalable de toutes les sections du Comité national (CoNRS), voire même en cours de contractualisation. Le SNESUP-FSU dénonce ce qu'il considère comme une violation du code de la re-

cherche concernant les procédures de décisions et rappelle que celles-ci sont donc attaquables.

Enfin, totalement ignorant de ce qui est constitutif de la recherche et obsédé par l'innovation, le gouvernement ne jure que par la "recherche partenariale" pour atteindre l'objectif de 3 % du PIB. **Le SNESUP-FSU dénonce cette vision caricaturale selon laquelle la recherche publique aurait tout à gagner d'un fort rapprochement avec le secteur privé**, lui seul apte à détecter les innovations et à les valoriser. Au final, ce qui est proposé consiste à casser le service public de la recherche pour le mettre au pas, au service d'entreprises qui pourtant ne le demandent pas - sauf pour les très grands groupes. En revanche, il n'est jamais évoqué la remise en question du Crédit Impôt Recherche (7,6 Md € en 2024), dont l'efficacité est largement contestée surtout lorsqu'il bénéficie aux grandes entreprises.

**Le SNESUP-FSU appelle ses sections à organiser, en intersyndicale là où c'est possible, des heures d'information syndicale et/ou des assemblées générales pour gagner un budget à la hauteur pour l'ESR public et la satisfaction de nos revendications sur les rémunérations, en premier lieu contre un nouveau gel du point d'indice dans la fonction publique et le maintien de mesures d'économie indécentes sur le dos des personnels malades.**

1 UMR : Unité mixte de recherche

## Programme PAUSE

Le SNESUP-FSU s'interroge sur les difficultés financières auxquelles annonce faire face aujourd'hui le Programme national d'accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil (PAUSE). Alors qu'il a reçu un afflux sans précédent de demandes cet automne (plus de 100 candidatures provenant de personnes souvent en danger de mort), le programme ne dispose pas des ressources pour remplir ses objectifs. De plus, la suspension des évacuations de Gaza maintient 25 lauréat·es et leurs familles dans des conditions de survie extrêmes. Le soutien aux chercheur·es en danger doit être une priorité.

Vote : 31 POUR ; 6 CONTRE